

Régie intermunicipale du centre de valorisation des
Matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 28 AOÛT 2025, À 14 H 30
AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA RÉGIE, SITUÉ AU 107, CHEMIN
MAINE CENTRAL À BURY

MEMBRES PRÉSENTS :

Christelle Lefèvre
Présidente
Députée Ville de Sherbrooke

Catherine Boileau
Députée Ville de Sherbrooke

Claude Charron
Député Ville de Sherbrooke

Hélène Dauphinais
Députée substitut Ville de Sherbrooke

Robert Roy
Vice-président
Préfet de la MRC du Haut-Saint-François

Denis Savage
Député MRC du Haut-Saint-François

Nathalie Bresse
Députée MRC du Haut-Saint-François

MEMBRES ABSENTS :

Eugène Gagné
Député substitut MRC du Haut-Saint-François

PARTICIPENT ÉGALEMENT À L'ENSEMBLE OU À UNE PARTIE DE LA SÉANCE :

Jean-Jacques Caron
Directeur général et secrétaire-trésorier de Valoris

Antoni Daigle
Agent de projets Bureau de l'environnement
Ville de Sherbrooke

Céline Martel
Coordonnatrice aux communications de Valoris

Geneviève Morin
Coordonnatrice administrative de Valoris

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente déclare la séance ouverte à 15 h 26.

2. L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été transmis par courriel à chaque délégué.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2025-08-28-1476

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par la déléguée Hélène Dauphinais,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 28 août 2025 soit et est adopté.

4. PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION 2025-08-28-1477

Adoption du procès-verbal du 26 juin 2025

Proposé par le délégué Claude Charron,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le secrétaire est dispensé de lire le procès-verbal de la réunion du 26 juin 2025.

Que le procès-verbal de la réunion du 26 juin 2025 soit et est approuvé.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS – PUBLIC PRÉSENT

DOSSIER 2025-08-28-0066

Période de questions des personnes présentes

Aucune question des citoyens n'a été déposée sur le site internet.

6. DOSSIERS DIRECTION GÉNÉRALE

RÉSOLUTION 2025-08-28-1478

Approbation de la mise à jour de l'organigramme fonctionnel

ATTENDU QUE les activités de Valoris évoluent en fonction de la progression de l'ampleur et la diversité des services et la nécessité d'avoir accès à une équipe de dirigeants en mesure de gérer adéquatement l'évolution;

ATTENDU QUE l'équipe de dirigeants doit être en mesure de couvrir toutes les fonctions de gestion de l'organisation;

ATTENDU QU'un nouvel organigramme fonctionnel a été préparé avec le support d'un consultant spécialisé et qu'il est requis que le conseil d'administration l'approuve;

Proposé par le délégué Robert Roy,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

D'approuver l'organigramme fonctionnel de juillet 2025.

RÉSOLUTION 2025-08-28-1479

Approbation de l'embauche d'une ressource professionnel « Conseillère en RH et coordonnatrice SST »

CONSIDÉRANT QU'il est requis d'ajouter une ressource compétente pour assumer les responsabilités de conseillère en ressources humaines et coordonnatrice santé et sécurité;

CONSIDÉRANT QUE l'embauche d'une ressource professionnelle permanente doit être approuvée par le conseil d'administration;

Proposé par la déléguée Catherine Boileau,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

D'approuver l'embauche de madame Laurie Hudon au poste permanent de conseillère en RH et coordonnatrice santé-sécurité, à compter du 2 septembre 2025, date à laquelle s'étendra sa période d'essai de 1040 heures, et que sa rémunération soit fixée selon la grille salariale 2025 du personnel professionnel et cadre.

Que la signature du contrat de travail de madame Hudon, conservé dans son dossier personnel, soit et est autorisé.

RÉSOLUTION 2025-08-28-1480

Approbation de l'embauche d'un « Directeur finance et administration »

CONSIDÉRANT QU'il est requis d'ajouter une ressource technique compétente pour assumer les responsabilités de la direction finance et administration;

CONSIDÉRANT QUE l'embauche du directeur finance et administration doit être approuvé par le conseil d'administration;

Proposé par le délégué Denis Savage,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

D'approuver l'embauche de monsieur Christian Salvail au poste permanent de directeur finance et administration à compter du 2 septembre 2025, date à laquelle débutera sa période d'essai de six (6) mois, et que sa rémunération soit fixée selon la grille salariale 2025 du personnel professionnel et cadre.

Que la signature du contrat de travail de monsieur Salvail, conservé dans son dossier personnel, soit et est autorisé.

RÉSOLUTION 2025-08-28-1481

Approbation de l'embauche d'un « Directeur d'usine adjoint »

CONSIDÉRANT QU'il est requis d'ajouter une ressource technique compétente pour assumer les responsabilités de la direction de l'usine, du transport et du centre de transfert à titre de directeur adjoint en support au directeur d'usine;

CONSIDÉRANT QUE l'embauche du directeur d'usine adjoint doit être approuvé par le conseil d'administration;

Proposé par le délégué Claude Charron,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

D'approuver l'embauche de monsieur Pierre Myre au poste permanent de directeur d'usine adjoint à compter du 2 septembre 2025, date à laquelle débutera sa période d'essai de six (6) mois, et que sa rémunération soit fixée selon la grille salariale 2025 du personnel professionnel et cadre.

Que la signature du contrat de travail de monsieur Myre, conservé dans son dossier personnel, soit et est autorisé.

RÉSOLUTION 2025-08-28-1482

Directive de l'Office de la langue française

Considérant que l'article 29.15 de la Charte de la langue française stipule que tout organisme de l'Administration auquel s'applique la politique linguistique de l'État doit adopter une directive précisant la nature des situations dans lesquelles il entend utiliser une autre langue que le français dans les cas où le permettent les dispositions de la section I de ladite Charte ;

Considérant que la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke est un organisme de l'Administration visé et que l'organisation doit se conformer à la disposition ;

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

D'informer le ministère de la Langue française que la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke utilise exclusivement le français dans toutes ses communications ;

Que la présente résolution tienne lieu de directive en vertu de l'article 29.15 de la Charte de la langue française ;

Que la présente résolution soit transmise au ministère de la Langue française, diffusée sur le site internet de la Régie et envoyée par courriel à tous les employés de l'organisation dans les meilleurs délais.

7. CORRESPONDANCE

8. FINANCES

RÉSOLUTION 2025-08-28-1483

Liste des chèques émis du 16 juin au 15 juillet 2025

Proposé par la déléguée Hélène Dauphinais,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la liste des chèques émis entre le 16 juin 2025 et le 15 juillet 2025 soit et est déposée.

RÉSOLUTION 2025-08-28-1484

Liste des chèques émis du 16 juillet au 15 août 2025

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la liste des chèques émis entre le 16 juillet 2025 et le 15 août 2025 soit et est déposée.

RÉSOLUTION 2025-08-28-1485

Suivi budgétaire au 30 juin 2025 du budget de fonctionnement 2025 adopté

Proposé par la déléguée Catherine Boileau,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le suivi budgétaire au 30 juin 2025 du budget de fonctionnement 2025 adopté soit et est déposé.

RÉSOLUTION 2025-08-28-1486

Suivi budgétaire au 31 juillet 2025 du budget de fonctionnement 2025 adopté

Proposé par le délégué Robert Roy,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le suivi budgétaire au 31 juillet 2025 du budget de fonctionnement 2025 adopté soit et est déposé.

RÉSOLUTION 2025-08-28-1487

Liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus adjugés par Valoris

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjugés par Valoris – juin 2025 soit et est déposée.

Que la liste B – liste des contrats entre 2 000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000\$ depuis le début de l'exercice financier soit et est déposée.

Que la liste C – liste des contrats entre 2 000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000\$ au cours d'un mois précédent en 2025 soit et est déposée.

RÉSOLUTION 2025-08-28-1488

Liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus adjugés par Valoris

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjugés par Valoris – juillet 2025 soit et est déposée.

Que la liste B – liste des contrats entre 2 000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000\$ depuis le début de l'exercice financier soit et est déposée.

Que la liste C – liste des contrats entre 2 000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000\$ au cours d'un mois précédent en 2025 soit et est déposée.

RÉSOLUTION 2025-08-28-1489

Approbation du transfert de fonds de la BMO à Desjardins pour la gestion du LES 2024

CONSIDÉRANT que la dette transférée par la MRC du Haut-St-François à Valoris pour les dépenses reliée à la post fermeture du LES en 2010 de 978 797\$ a été remboursée ;

CONSIDÉRANT que le placement de 571 203\$ transféré par la MRC du Haut-St-François à Valoris pour l'entretien post fermeture du LES est maintenant de plus de 811 000\$ chez BMO ;

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

D'autoriser le titulaire de la direction générale à autoriser le transfert de 57 458\$ du placement LES chez BMO au compte courant de Valoris chez Desjardins.

9. INFRASTRUCTURES

RÉSOLUTION 2025-08-28-1490

Tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury – mensuel juin 2025 / cumulatif 2024

Proposé par le délégué Claude Charron,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le bilan mensuel et cumulatif au 30 juin 2025 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury soit et est déposé.

RÉSOLUTION 2025-08-28-1491

Tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury – mensuel juillet 2025 / cumulatif 2024

Proposé par le délégué Denis Savage,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le bilan mensuel et cumulatif au 31 juillet 2025 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury soit et est déposé.

RÉSOLUTION 2025-08-28-1492

Adjudication de l'appel d'offres public 2025-08 – Travaux de fermeture partielle de la cellule d'enfouissement 7A

CONSIDÉRANT QUE Valoris doit procéder à la fermeture partielle de la cellule d'enfouissement technique °7;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres public no 2025-08 pour les travaux de fermeture partielle de la cellule °7 a permis de recevoir trois (3) soumissions;

CONSIDÉRANT QUE la soumission la plus basse n'est pas conforme;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de T.G.C. Inc est la plus basse soumission jugée conforme;

Proposé par la déléguée Hélène Dauphinais,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que Valoris adjuge le contrat découlant de l'appel d'offres no 2025-08 *Fermeture partielle de la cellule 7A* à T.G.C. Inc. pour un montant de 716 677,54 \$ (avant taxes), selon les montants soumissionnés conformément aux documents contractuels conservés aux archives de la Régie.

RÉSOLUTION 2025-08-28-1493

Adjudication de l'appel d'offres public 2025-07 – Achat de deux (2) semi-remorques à plancher mobile

ATTENDU que conformément à la *Loi sur les cités et villes*, l'appel d'offres 2025-07 a été effectué pour l'achat de deux (2) semi-remorque à plancher mobile;

ATTENDU qu'une (1) soumission, conservées au dossier des archives de la Régie, a été reçue;

ATTENDU que la soumission est conforme aux exigences administratives et techniques;

ATTENDU que le prix du contrat est de 382 000,00 \$, taxes en sus;

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

D'adjuger à **Deloupe inc.** le contrat de fourniture de deux (2) semi-remorques à plancher mobile pour un montant total de 382 000,00 \$, taxes en sus, conformément aux documents contractuels conservés au dossier des archives de la Régie.

RÉSOLUTION 2025-08-28-1494

Approbation d'un contrat de gré-à-gré pour la location d'une pelle mécanique pour le centre de transfert

CONSIDÉRANT QUE la pelle Case affectée au centre de transfert est défectueuse de façon irréversible ;

CONSIDÉRANT QUE l'équipement temporairement utilisé est inapproprié et présente des risques d'opération et de sécurité ;

CONSIDÉRANT QUE le processus de remplacement a respecté les règles applicables et que la décision s'est portée sur l'option la plus économique annuellement parmi les fournisseurs qualifiés ;

CONSIDÉRANT QUE la pelle sélectionnée répond aux exigences techniques émises et permet de limiter les impacts opérationnels ;

Proposé par le délégué Robert Roy,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

QUE la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut St-François et de Sherbrooke approuve rétroactivement la location d'une pelle hydraulique de 17 tonnes pour le centre de transfert, selon les spécifications techniques transmises et la soumission la plus économique reçue, pour un montant de 125 892,00 \$ (avant taxes applicables). Le contrat fut accordé au commerçant Équipements Marquis;

QUE le CA entérine la signature du contrat de location par le DG le 16 juillet 2025.

10. RÈGLEMENTS

11. DEMANDES DES DÉLÉGUÉS

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 55.

La présidente

Christelle Lefèvre, déléguée Ville de Sherbrooke

Le secrétaire

Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire-trésorier de Valoris